

Elections

Bernard Tauzia élu Président du SYNALAF pour un 2^e mandat

Les membres du Conseil d'Administration du SYNALAF renouvellent à la majorité le mandat de Bernard Tauzia en tant que président, le 28 juin 2023.

Eleveur de volailles fermières Label Rouge, installé en GAEC avec 4 associés dans les Landes, depuis plus de 40 ans, Bernard Tauzia va ainsi poursuivre son action entreprise en 2021 en faveur du développement, de la promotion et de la défense des productions Label Rouge et biologiques, des volailles de chair et en œufs.

« Les deux années qui se sont écoulées ont été marquées par une série de crises sans précédent. Pour limiter leur impact, un important travail collectif a su être mené par l'ensemble des professionnels de nos filières. Durant les épisodes de grippe aviaire, nous nous sommes mobilisés aux côtés des autorités sanitaires et du monde de l'aviculture française pour assurer la pérennité de nos modèles d'élevage. Il a fallu, en outre, réagir à la hausse des coûts de production, conséquente aux augmentations des aliments et de l'énergie », explique Bernard Tauzia.



Ce deuxième mandat débute ainsi dans une conjoncture toujours fragile pour les activités des filières avicoles Label Rouge et biologiques. *« Concernant l'influenza Aviaire, la situation s'est améliorée durant l'été. Il faut espérer, grâce à la vaccination des palmipèdes, que cela se confirme cette fin d'année. Des défis s'annoncent sur de nombreux sujets, la compétitivité de nos productions, des normes de commercialisation ou encore le renouvellement des générations d'éleveurs... ce sont autant de chantiers auxquels les membres du SYNALAF vont s'employer durant les prochains mois »,* conclut Bernard Tauzia.

A propos :

Le SYNALAF (www.synalaf.com) est le syndicat professionnel créé en 1967 pour la défense et la promotion des volailles fermières Label Rouge et biologiques (chair et œufs). Il représente environ 6000 éleveuses et éleveurs dans toute la France.